

J'Audonien

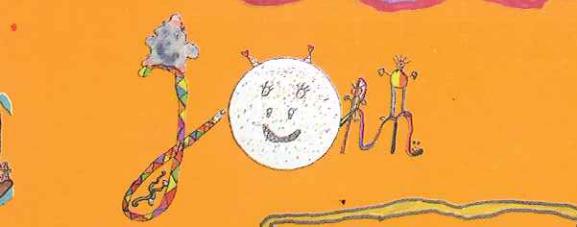
LISA
MARIE

GABRIEL

CAMILLE

ALEXANDRE

SUN — LAURA



ALEXIS

TUSSOU

ELINE

AUDREY

Gwenaelle
DOLINE



EMMA
TOK

CHRISTIANE

Nous et notre village.

LUCE

NOXEGANE

Maison

JULIEN
NATHÉ



MARIE-LAURE

KÉVIN



UN RECENSEMENT DE POPULATION DANS NOTRE COMMUNE EN 2004

En 2004, tous les habitants de notre commune seront recensés. Munis d'une carte officielle, les agents recenseurs remettront aux habitants de chaque logement de la commune des questionnaires à remplir. Ils sont soumis au secret professionnel et pourront apporter toute précision souhaitée. Merci de réservé un bon accueil à Valérie GARNIER et Aline BULTEAU.

Ce recensement est organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Les informations recueillies sont confidentielles et ne serviront qu'à un usage statistique. Le recensement permettra de connaître le nombre d'habitants de notre commune et leurs caractères démographiques et sociales.

Désormais, les communes de moins de 10 000 habitants, sont réparties en cinq groupes. Chaque année, une enquête de recensement exhaustive sera menée dans les communes d'un groupe. Notre commune appartient au premier groupe et sera donc recensée en 2004, 2009, 2014, etc... A partir de 2008, la population légale de chaque commune sera authentifiée tous les ans à partir des résultats de ces enquêtes de recensement actualisés par l'INSEE.

Pour la commune, la population légale du recensement constitue la base de certaines ressources mais les retombées financières de ce recensement 2004 ne seront prises en compte qu'en 2008.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a souhaité procéder en 2003 au recensement complémentaire permettant de déterminer un accroissement de population de 183 habitants qui, ajouté aux chiffres officiels de 1999, constituera la nouvelle base de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement **dès 2004**.

Toutes les personnes recensées au titre du recensement complémentaire le seront à nouveau lors du recensement de la population de 2004.



VALÉRIE GARNIER

ALINE BULTEAU

SOMMAIRE

2	Sommaire / Recensement
3	Le mot du Maire
4	Assainissement
5	voirie / syndicat international environnement
6	Fleurissement
7	Tonnage / Déchets Protéger l'environnement
8 et 9	Les aides financières / La sécurité S.P.A. / Divagation
10	Restructuration École Fontaine
11	Sivom / Conseil d'École
12	Transport Interurbains / Salle
13	Calendrier des fêtes
14 et 15	Les enfants à St OUEN
16 à 19	Loup-y-es-tu ?
20	E.R.F. / École de Musique
21	Impression Roumanie.
22 et 23	Famille Rurales / CLIC
24	A.C.B. / A.F.A
25	Cercle des Retraités / l'Amicale Laïque des parents d'élèves...
26 et 27	Sport / Etat Civil

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

2003 s'achève, une nouvelle année se profile à l'horizon, c'est donc le moment pour moi, au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, de vous présenter tous nos vœux pour 2004.

2003 a vu l'ouverture du bar-restaurant « L'Audonien » attendue depuis plusieurs années par nombre d'entre vous. Je souhaite donc la bienvenue à Madame GUILLEMET et Monsieur HAYE en leur souhaitant toute la réussite espérée dans cette activité.

Autre projet qui se concrétise, l'extension de l'école dont les travaux seront terminés aux vacances d'été. Ainsi, pour la rentrée 2004, nous disposerons de bâtiments adaptés pour l'accueil périscolaire et scolaire avec la possibilité d'accueillir une septième classe dans un futur proche.

En effet, la population continue à progresser, puisque lors du recensement complémentaire effectué en octobre dernier, nous avons enregistré 183 habitants supplémentaires et une quarantaine d'autres est attendue suite à la mise en chantier d'une douzaine de pavillons.

Notre population totale avoisinera donc 1 300 habitants courant 2004. Cette augmentation de population a donc des conséquences sur le traitement des eaux usées ; aussi, afin de respecter les normes environnementales, une étude diagnostic assainissement du réseau collectif est en cours. Elle définira les travaux qui seront à réaliser avant toute nouvelle extension du réseau.

Enfin, le Conseil Municipal étudie la mise en place de nouveaux équipements afin de renforcer la sécurité routière sur notre commune mais il faut également une modification du comportement individuel pour éviter les drames dûs aux accidents routiers.

Voilà, en quelques lignes, les projets 2004 qui, j'espère, correspondent à vos attentes en souhaitant qu'ils puissent être mener à bien sans un alourdissement trop important de la charge fiscale.

Bonne et heureuse année

Le Maire, Olivier PANNIER





ASSAINISSEMENT



L'extension du réseau d'assainissement collectif « Route de l'Epine » est terminée depuis octobre 2003 permettant ainsi le raccordement de 9 habitations.

D'autre part, pour bénéficier de subvention, le Conseil Général impose une étude de diagnostic sur le réseau et la lagune avant toute nouvelle extension.

Cette étude est en cours suivant le descriptif ci-dessous : Le programme des Etudes indique le système d'assainissement collectif existant et les diagnostics devront aboutir au schéma directeur d'assainissement dont le rapport définitif sera rédigé par le bureau d'études.

Cette étude concernera l'ensemble des réseaux à l'intérieur des périmètres urbanisés et urbanisables attachés à l'agglomération du bourg.

Elle devra permettre :

- De localiser sur les réseaux séparatifs et unitaires les apports parasites, les infiltrations, les captages de source, les raccordements de fossés ou petits rus
- De dégager les insuffisances éventuelles des structures actuelles de l'assainissement
- De juger de l'opportunité de la construction de bassins d'orages
- De dimensionner ces ouvrages,
- D'étudier la compatibilité et la fréquence des déversements des

déversoirs d'orages en conformité avec la loi sur l'eau, et les adaptations nécessaires,

- De fournir les indications sur la gestion des réseaux et des ouvrages d'épuration

- D'évaluer d'une part les volumes des effluents et les charges polluantes collectives et d'autre part de déterminer les rendements minimum à atteindre pour la collecte et pour l'épuration des eaux usées,

- De mesurer l'impact sur le milieu naturel des rejets des déversoirs d'orages existants

- De repérer les effluents dont la composition est incompatible avec le procédé de traitement existant,
- De repérer les éventuels rejets non encore collectés,

- De prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'agglomération (5 - 10 - 20 ans),

- D'élaborer un programme chiffré des aménagements à réaliser,
- De localiser des sites pour évoluer vers le pré-traitement des eaux pluviales,
- D'établir le schéma général d'assainissement de l'agglomération.

Cette étude sera réalisée :

- en quatre phases concernant le diagnostic de la station

- Enquête préliminaire – Recueil des données
- Analyse et synthèse des données collectées

- Mesures « Diagnostic » - Aspect eau et boues

- Synthèse générale Définition de la capacité réelle des principaux ouvrages

- en quatre phases concernant

l'étude du réseau collectif

- Collecte des données
- Mesures sur le réseau (Mise en évidence des dysfonctionnements)
- Localisation précise des désordres
- Schéma Directeur

L'étude de diagnostic comprendra donc les quatre phases principales suivantes :

- 1) L'inventaire complet des réseaux et ouvrages d'épuration existants et des désordres constatés,

- 2) Le diagnostic détaillé des anomalies de temps sec et de temps de pluie et l'établissement d'un bilan de pollution complet,

- 3) Les études d'impact sur les milieux récepteurs et l'acceptabilité de ces derniers

- 4) Les propositions d'aménagements et d'investissements à réaliser, tenant compte des extensions prévisibles de l'urbanisme, chiffrés et hiérarchisés en fonction :

- De la réduction des quantités de sables et graviers transportés par les réseaux

- De la réduction des débits d'eaux claires

- Des gains de pollution traitée et accompagnées d'un calendrier prévisionnel de réalisation.

Rappel : Pour un bon fonctionnement du réseau assainissement, il est demandé de ne pas jeter des objets divers dans les toilettes (serviettes hygiéniques, tampax, couches enfants, etc.)

Le Maire-Adjoint
Chargé de l'Environnement
André ROCHER

VOIRIE COMMUNALE

Dans son programme d'entretien des routes, le Conseil Municipal a procédé au renforcement de la chaussée route de la Ruauté en vue de son goudronnage en 2004.

Pour éviter d'importants travaux d'entretien et améliorer la sécurité des usagers des routes de l'Epine et de la Poissonnière, le Conseil Municipal a été amené à en limiter le tonnage. Nous demandons donc aux chauffeurs poids lourds, n'ayant pas de livraison sur ces routes, d'emprunter les axes départementaux.

Pour améliorer l'écoulement de l'eau et le drainage des routes, chaque année une tranche de curage des fossés est effectuée. En 2003, nous avons réalisé 3 kilomètres de curage sur le secteur de la Tuffière.

Pour éviter aux fossés de se reboucher trop rapidement, nous demandons aux riverains de ne pas traîter avec des produits à base de « glyphosate » l'herbe du fossé et une bande de 0,50 m entre celui-ci et leurs propriétés. Le « glyphosate » (matière active du désherbant) détruit tout le système racinaire des herbes traitées, ce qui entraîne l'affaissement des rives des fossés. Ceux-ci ne pourront être refaits que lorsque des plantes au fort développement racinaire seront implantées.

Nous rappelons à toute personne de la commune qui désirerait de la terre lors des travaux de curage de bien vouloir s'inscrire à la Mairie. Le transport étant à la charge du demandeur.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DU RHONNE,

Tous les ans le SIBR effectue des travaux de débroussaillage pour permettre à l'eau de s'écouler correctement.

Sur Saint Ouen en Belin au cours de l'année 2003 ce sont les ruisseaux des Filières et du Léard qui ont été fait.

Les ponts de la route de l'Aunaie et de la Poissonnière sur le ruisseau des Filières ont été refait à neuf.

Dans son programme de lutte contre les inondations le SIBR prévoit d'importants travaux (bassin de rétention) pour aménager le Rhonne sur les communes de Mulsanne et Moncé en Belin.



AVRIL 2003 ARCHE DE L'AULNAY

Le Maire-Adjoint / Chargé de la Voirie
Alain POUSSÉ

Ci-joint quelques tableaux sur des résultats 2002 (l'ensemble du rapport annuel sur l'élimination des déchets est consultable en Mairie)

La distribution des sacs pour l'année 2004 aura lieu le samedi 17 et 24 janvier à la Mairie de 9h30 à 12h00.

Pour information, rappel du coût 2003 :

Avec tri	Sans tri
2 personnes 69 Euros	99 Euros
4 personnes 114 Euros	166 Euros
5 personnes 124 Euros	200 Euros

Le Maire-Adjoint
Chargé de l'Environnement
André ROCHER

**FLEURISSEMENT**

M algré la chaleur, les fleurs sont restées éblouissantes et, une fois encore, le résultat est magnifique.

Merci à tous pour la participation active à notre Concours Communal ainsi qu'à notre jury composé de membres des communes de Laigné-en-Belin, Requeil, Yvré-le-Pôlin.

Quelques dégradations sont à déplorer, entre autres, le vol de jardinières « Publiques et Privées », cela est fort regrettable mais ne baissions pas les bras.

Aussi, j'encourage tous les habitants à fleurir pour 2004 bourg et campagne.

Le jury départemental a apprécié votre travail et a proposé notre commune au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris. Ce jury est passé le vendredi 1^{er} août.

Le jugement a portés sur le travail communal et la bonne surprise, le 20 septembre à Challans, a été l'attribution de la première fleur avec l'appréciation suivante donnée par le jury :

« Bel ensemble fleuri sur la place principale du village. Le fleurissement de la commune repose sur un très bon bénivolat des habitants. Très bonne collaboration entre la Municipalité et la Commission Fleurissement extra-municipale. Commune propre et agréable. Bons projets. Félicitations du jury. »

Merci à nos employés communaux, aux bénévoles ainsi qu'aux différentes commissions qui m'ont précédé car ce résultat est bien le travail mené depuis de longues années.

La Commission Fleurissement et la Municipalité tiennent à remercier et à féliciter tous ceux et celles qui, par amour des fleurs, embellissent rues et routes de campagne.

Le Maire-Adjoint
Chargé du fleurissement
André ROCHER



Parents des enfants qui attendent le car devant l'église, apprenez leur le respect du travail des autres.

Merci



Classement Départemental 2003
Catégorie Bâtiments Publics

La Mairie obtient le 1^{er} prix
Catégorie Villages Fleuris :

1 FLEUR



CLASSEMENT COMMUNAL
FLEURISSEMENT 2003

*Maisons avec jardin visible de la rue
Balcons ou Terrasses
46 maisons notées*

La commission a décidé de classer hors concours la très belle réalisation de M & M^{me} ROUILLARD André.

1. M & M^{me} BIZOT Daniel
2. M & M^{me} FREY René
- 2^{exae}. M & M^{me} SAMSON Maurice
4. M & M^{me} CAHOREAU Kléber
5. M & M^{me} CHABLE Roger
6. M & M^{me} LECHAT Serge
7. M & M^{me} FROGÉ Jacques
8. M & M^{me} PASQUIER Rémy
- 8^{exae}. M & M^{me} CHESNEAU Jean-Claude
10. M & M^{me} BOULARD Jean-Claude

*Campagne
40 maisons notées*

1. M & M^{me} HESNAULT Jean-Marie
2. M^{me} COULON Madeleine
3. M & M^{me} VAUPRÉ Bernard
4. M & M^{me} BARRIER André
5. M & M^{me} PENARD Pascal
- 5^{exae}. M & M^{me} TROUILLARD Patrick
7. M & M^{me} POUSSE René
- 7^{exae}. M & M^{me} GORGET Gaston
9. M & M^{me} LEPLAT Sébastien
10. M & M^{me} POUSSE Marcel

*Maisons ou seuls fenêtres
et murs peuvent être fleuris*

1. M & M^{me} PERRIN Yves
2. M & M^{me} CANUET Alain
3. M & M^{me} ANDRÉ Maurice

**TONNAGES GLOBAUX DE DÉCHETS COLLECTÉS
DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2002**

Catégories de déchets	Tonnages collectés	Part en %	Ratios par habitant en kg/hab/an
Ordures ménagères	3280	33	167
Emballages ménagers	2000	20	102
Déchets verts	2000	20	102
Ferraille	750	8	38
Gravats	625	6	32
Bois	55	1	2,80
DMS	10	0,1	0,51
Huile de vidange	12	0,1	0,61
Monstres	940	10	48
Boues des stations d'épuration	220	2	11
TOTAL	9892 •	100	• 504

Tonnages non valorisés :
940 tonnes de « monstres » transportés dans un CET de classe 2.
10 tonnes de DMS (déchets ménagers spéciaux) traitées chez SOA.

Tonnages valorisés :
8942 T/an, 90 % du poids total des déchets ménagers et assimilés soit 455 kg/hab/an
dans en valorisation énergétique : 3280 T/an, 33 % du poids total des déchets soit 167 kg/hab/an
dans en valorisation organique : 2220 T/an, 22 % du poids total des déchets soit 113 kg/hab/an
dans en valorisation matière : 3442 T/an, 35 % du poids total des déchets soit 175 kg/hab/an

DÉCHETS D'HIVER DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS

Déchetterie de LAIGNÉ EN BELIN

Déchetterie d'ÉCOMMEOY

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	fermée	14h / 18h
Mardi		fermée
Mercredi	10h30 / 13h	14h / 18 h
Jeudi		fermée
Vendredi		fermée
Samedi	9h / 13h	14h / 18h

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Professionnels 10h à 13h	14h / 18h
Mardi		fermée
Mercredi	10h / 13h	14h / 18h
Jeudi		fermée
Vendredi		14h / 17h Professionnels 14/17h
Samedi	9h / 13h	14h / 18h

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Il est important de rappeler que les brûlages d'ordures ménagères et les plastiques sont interdits afin d'éviter les émanations nocives et mal odorantes.

Brûler les plâtrages, c'est empoisonner son voisinage et son environnement et s'empoisonner soi-même.

La municipalité demande à chaque citoyen d'être responsable de ses actes et de faire preuve d'un peu de civisme.



LES AIDES FINANCIÈRES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour améliorer des logements anciens de plus de 15 ans des aides financières peuvent être accordées par l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) ou le Conseil Général. La nature des travaux subventionnables est assez large. Informez-vous.

► Les propriétaires occupant leur logement peuvent bénéficier, suivant leur revenu, de différentes subventions ou prêts sociaux.

La Prime à l'Amélioration de l'Habitat est accordée sous conditions de revenus. Son montant maximum varie de 2 200 à 4 550 euros. Les retraités peuvent bénéficier éventuellement, en complément de cette prime, d'aides supplémentaires de leurs caisses de retraite ou du Conseil Général.

► Les propriétaires bailleurs qui louent déjà ou s'engagent à louer en résidence principale un logement, peuvent obtenir une subvention de l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) selon les crédits disponibles, sans conditions de revenus. Des subventions majorées peuvent être attribuées pour la réalisation de logements sociaux.

Attention, ne peuvent être subventionnés que des travaux réalisés par des artisans. Dans tous les cas, les demandes doivent être déposées avant le commencement des travaux. Pour connaître vos possibilités d'aides financières

École de musique d'ÉCOMMOY,
1^{er} mardi de chaque mois de 14h00 à 15h30

Comité Départemental de l'Habitat et de l'Aménagement Rural (C.D.H.A.R.)
47 rue Paul Ligneul 72043 Le MANS Cedex,

tél. : 02 43 43 33 89
02 43 43 33 97
02 43 43 33 90

bureaux ouverts du lundi au vendredi
8h-12h30 - 13h30 - 18h00.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Conseil Municipal continue au jour le jour d'améliorer la sécurité routière sur notre territoire mais tout ne se règle pas par des aménagements.

Le comportement humain est en cause dans 95 % des accidents.

Aussi, je vous invite à prendre connaissance des informations qui suivent et à en tirer toutes les conséquences en matière de comportement personnel.

Le Maire

LE SAVIEZ-VOUS ?

Désormais, les conducteurs impliqués dans un accident mortel sont soumis à un dépistage systématique des drogues. Dans le cas d'un accident corporel, de certaines infractions ou si les forces de l'ordre ont des soupçons de consommation, un contrôle peut être également effectué.

LES DROGUES

«À RISQUES» POUR LA CONDUITE

Le cannabis (encore appelé kif, marijuana, herbe, H ou haschisch) altère la vision, l'audition et les capacités de coordination, le temps de réaction s'allonge, la capacité de contrôle d'une trajectoire s'amoindrit et la réponse en situation d'urgence se détériore. Certains cannabis à forte teneur en principe actif peuvent provoquer une véritable ivresse.

L'ecstasy, très prisée depuis quelques années dans les discothèques et volontiers associée à l'alcool dans le cadre des rave-parties, altère la vision et provoque un état euphorique, qui entraîne une sous estimation des risques, et des troubles proches de l'hallucination (encore plus fréquents avec les nouvelles drogues synthétiques qui apparaissent régulièrement sur le marché).

L'héroïne et les hallucinogènes les plus puissants (L.S.D., etc..) présentent le plus fort danger objectif, mais concernent en réalité assez peu les conducteurs ceux qui les consomment sont généralement désocialisés et rarement motorisés.

La cocaïne entraîne une fausse impression de stimulation et développe l'agressivité au volant.

La consommation simultanée de drogue et d'alcool ou l'association de différentes drogues renforcent les effets de chacun de ces produits.

L'ALCOOL

28% des conducteurs impliqués dans des accidents mortels ont une alcoolémie positive. Dans 85% des cas, il s'agissait de buveurs occasionnels, sortant d'une fête ou d'un repas bien arrosé. (Source : INRETS + Prof GOT Livre Blanc)

En ce moment même, 1,4% des personnes qui circulent sont en état d'ivresse. Soit 14 véhicules sur 1000 croisés. (Source : Ministère de l'intérieur et de la Défense)

L'alcool et la conduite sont définitivement incompatibles.

CELUI QUI CONDUIT,
C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

LES DANGERS DE L'ALCOOL

Sensation d'euphorie qui créé un sentiment de puissance et une surestimation de ses capacités
Diminution des réflexes entraînant une augmentation du temps de réaction
Rétrécissement du champ visuel
Sensibilité à l'éblouissement accrue

LA VITESSE

La vitesse est le premier facteur de mortalité routière en France. 1 accident mortel sur 2 est lié à une vitesse inadéquate. (Source: REAGIR)

Une diminution de 10% des vitesses entraîne une baisse de 20% des accidents graves et de 40% des accidents mortels. (Source : Nilsson-Rapport Namias)

LIMITER SA VITESSE POUR AUGMENTER LA SÉCURITÉ DE CHACUN.

Les vrais dangers de la vitesse
plus on va vite, plus le champ de vision rétrécit.

La vitesse est le premier facteur de mortalité routière en France. 1 accident mortel sur 2 est lié à une vitesse inadéquate. (Source: REAGIR)

Les vrais dangers de la vitesse :

- Plus on va vite, plus le champ de vision se rétrécit.
-
- Vision à 50 km/h Vision à 90 km/h Vision à 130 km/h

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Le port de la ceinture est obligatoire, à l'avant comme à l'arrière. C'est un élément déterminant de notre sécurité.

Bien attacher sa ceinture divise par 2 les risques de décès lors d'un accident.

La ceinture protège le conducteur et les passagers, même sur les petits trajets

► 2 accidents mortels sur 3 se produisent à moins de 15 km du domicile

► 1 accident mortel sur 3 a lieu en ville

ralentis...
tu arrives près
de mon école!



S.P.A.

Les mauvais traitements envers les animaux, vous révoltent !
Alors rejoignez les délégués enquêteurs bénévoles S.P.A. !
Les animaux ont besoin de vous !



**Pour tous renseignements complémentaires sur le service des délégués S.P.A.
et recevoir une documentation complète adressez vous à:**

La S.P.A. / Service délégués

39 bd Berthier / 75847 PARIS CEDEX 17

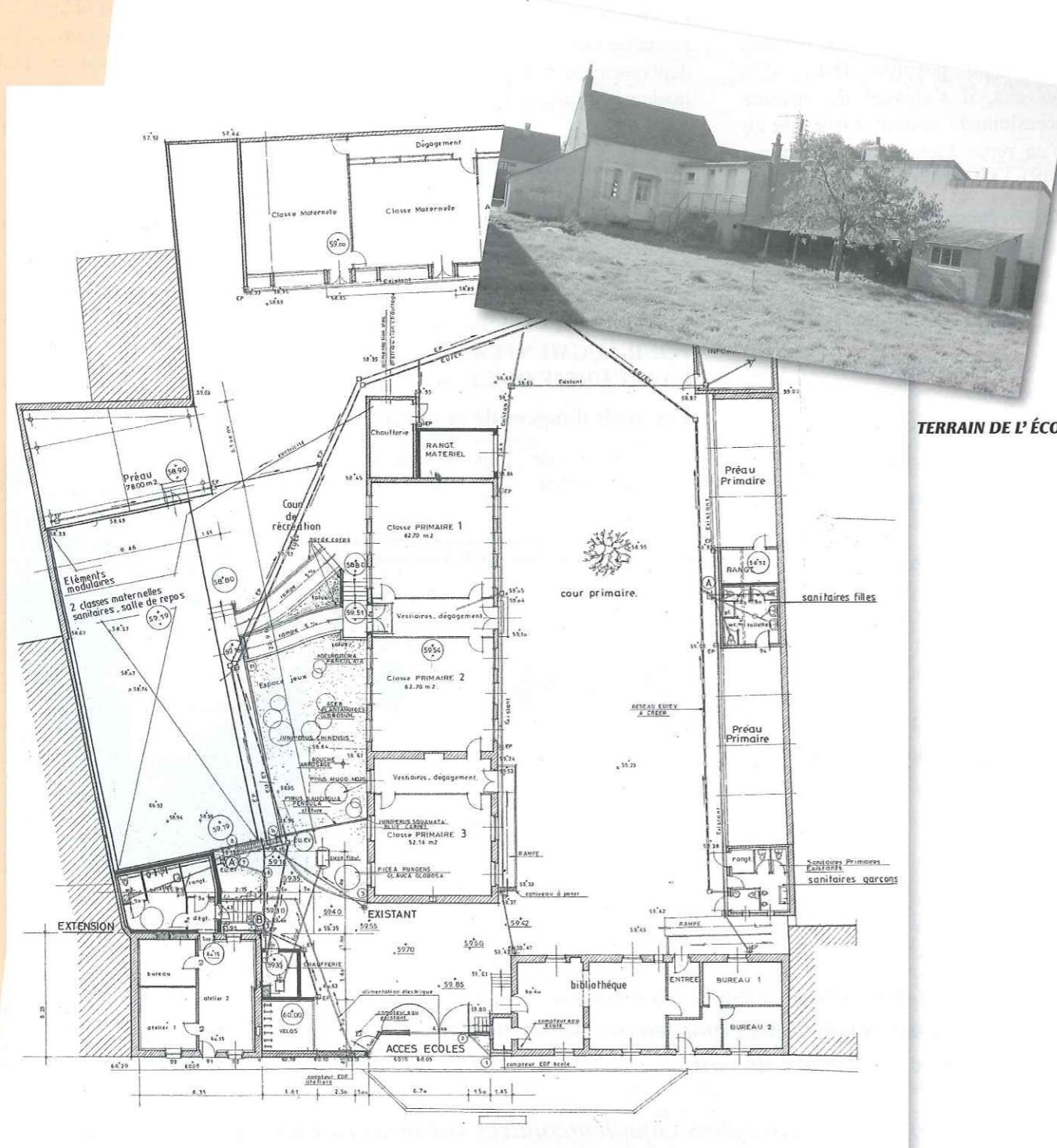
3615 SPA - http://www.spa.asso.fr

DIVAGATION DES CHIENS

Conformément aux dispositions de l'article L 131-2 Code des Communes et de l'article 213 du Code rural, le Maire rappelle que la divagation des chiens et chats est interdite. Les animaux saisis sur la voie publique, dans les champs ou dans les bois, seront conduits à la fourrière.



RESTRUCTURATION ECOLE CLAIRE FONTAINE



À près d'avoir repris l'étude du dossier en 2002, les travaux ont commencé le 20 octobre dernier par la démolition des dépendances.

Ces travaux vont se dérouler jusqu'aux vacances d'été. Le coût total estimé est de 450 000 € HT. Nous bénéficiions d'une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) de 116 000 € complétée par une subvention exceptionnelle de l'Etat ; une participation de la Caisse d'Allocations Familiales en ce qui concerne

l'aménagement de la maison pour l'accueil périscolaire (7 000 € de subvention et 5 000 € d'emprunt à taux 0 %) et d'une aide financière du Conseil Général pour la partie rénovation de 34 984 €.

Cette opération nécessitera le recours à l'emprunt pour un montant de 270 000 €

Le Maire

SIVOM SUD-OUEST BELINOIS RESTAURANTS SCOLAIRES ST BIEZ-ST OUEN

En ce début d'année l'ensemble des membres du SIVOM et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2004. Comme tous les ans nous avons réuni les enfants de St Biez et de St Ouen à la salle l'Audonienne autour du repas de Noël, avec une projection de films. C'est l'occasion pour moi de remercier tout le personnel et les bénévoles qui permettent la réalisation de ce moment de convivialité apprécié des enfants. En ce qui concerne le fonctionnement du restaurant scolaire, afin de faciliter le travail du personnel, nous demandons aux parents de bien vouloir effectuer leur paiement l'après-midi de préférence.

Les nouveaux tarifs 2004 :

Repas enfants :	2,58 €
Repas adultes :	4,07 €
Tarif réduit :	2,38 €

Le président, Olivier Pannier



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE 2003/2004

Les représentants des parents d'élèves élus sont : Mesdames ROUILLARD, LAGEZE, LALANDE, SAGET-BAUDIN, BENOÎT, LANNAUD, HUREAU, COULON et M. HATON.

L'effectif pour cette rentrée 2003 est de 156 enfants répartis en 6 classes.

Présentation de la nouvelle équipe pédagogique : Départ de Mme THOMMERET, CORNON et MECHIN et arrivées le M^{me} Edwige FRÉTIGNÉ et M. Olivier MORIN. Extension de l'école les travaux ont débutés aux vacances de Toussaint et à chacun de faire attention à la circulation et au stationnement qui sont perturbés. Des places de stationnement ont été aménagées et installées sur le « Chemin Vert ». Les travaux devraient être terminés vers le mois de juin. L'objectif est l'occupation des nouveaux bâtiments dès la rentrée de septembre 2004.

Les aides-éducateurs

Malgré une pétition qui a été signée par de nombreux parents, les emplois-jeunes ont été supprimés. En contrepartie, l'école a été doté d'un demi-poste d'assistant d'éducation ; c'est Mme Sandy MARVILLE

qui intervient les lundis et mardis ; son travail consiste à aider les enseignants en prenant en charge des petits groupes de travail.

Intervenants extérieurs

M^{me} FLEURAT intervient en maternelle pour des activités BCD et Mme RECH, institutrice à la retraite prend quelques élèves dans des activités de soutien scolaire au CE 2.

Classe découverte

Le conseil des maîtres a décidé que cette année, il n'y aurait pas de classe découverte ; l'argent de l'amicale était presque exclusivement réservé à cela au détriment des autres classes. Cette question sera examinée pour les autres années.

Nous vous invitons tous à rejoindre cette association et à participer aux activités qu'elle propose pour le bénéfice de tous les efforts de l'école.

Professeur de musique

La Communauté de Communes a recruté un « Dumiste » professeur de musique qui interviendra à mi-temps. L'activité débute en janvier.

Piscine

La classe de M. MORIN a bénéficié du premier trimestre de 10 séances à la piscine d'Écommoy.

Anglais

L'anglais est enseigné au CM 1 et CM 2 par M^{me} FRÉTIGNÉ et M^{me} SIMON.

Remerciement

M^{me} FACCA, représentante à la DDEN termine son mandat à la fin de l'année. Nous la remercions pour son investissement depuis de nombreuses années pour l'école.

Hygiène et Langage

Le protocole est idem aux autres années ; veillez aux têtes de vos enfants, à leurs mains et leurs peaux car l'impétigo se propage rapidement. Les enseignants veillent à la qualité des mots employés, au langage français. La grossièreté et l'impolitesse ne sont pas permises ; alors parents veillez à maintenir un niveau de langage correct ; cela est tellement plus agréable à nos oreilles !



TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA SARTHE

Les abonnements

5 voyages : sur un trajet défini, réduction de 25%. Les 5 voyages doivent être utilisés sur un mois à compter de la 1^{ère} validation. Elle est rechargeable dans le véhicule à partir du 2^{ème} achat.

20 voyages : sur un trajet défini, réduction de 35%. Les 20 voyages doivent être utilisés sur une période de 4 mois à compter de la 1^{ère} validation. Rechargeable dans le véhicule dès le 2^{ème} achat.

Fidélité : 50% de réduction sur la base de 40 voyages sur un trajet défini.

Validité du 1^{er} au dernier jour du mois. Nombre de voyages illimité sur le trajet choisi pendant le mois. Rechargeable uniquement à l'autogare (fournir une photo).

Carte jeune Libertis : destinée aux moins de 25 ans permettant de voyager à moitié prix à partir d'un parcours de 2 zones (mercredi et samedi après-midi et pendant les vacances scolaires). Vendue 7 € à l'autogare des TIS, elle peut également être chargée de 10 €, 20 € pour une fonction de porte-monnaie transport.

Les jours de fonctionnement et horaires du 01/09/03 au 26/06/04

Sens Le Mans Autogare
ST Ouen en Belin Mairie (période scolaire)

	Me	S	S	Me
--	----	---	---	----

Départ	12.05	12.05	18.00	18.15
--------	-------	-------	-------	-------

Arrivée	12.48	12.49	18.47	18.59
---------	-------	-------	-------	-------

Sens St Ouen En Belin Mairie
Le Mans Autogare (période scolaire)

	S	L à V	L à V	S
--	---	-------	-------	---

Départ	7.08	6.52	13.21	14.29
--------	------	------	-------	-------

Arrivée	7.52	7.41	14.04	15.16
---------	------	------	-------	-------

Renseignements
et point de vente
Autogare des TIS

20 Av du Général Leclerc - Le Mans

02 43 39 97 30

Site internet : www.lestis72.com

TARIFS SALLE AUDONIENNE ET RESTAURANT SCOLAIRE 2004

L'AUDONIENNE	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Capacité 230 Places						
Salle et Vestiaire	145 €	235 €	73 €	145 €	235 €	380 €
Journée supplémentaire	73 €	120 €	37 €	73 €	120 €	
Salle pour vin d'honneur	55 €	90 €	-	55 €	90 €	-
Cuisine	60 €	100 €	60 €	60 €	100 €	100 €
Couvert (par personne)	0.65 €	1 €	-	-	1 €	1 €
Chaise + Table (prix par personne)	-	-	-	-	1.65 €	-
Chaise seule	-	-	-	-	0.85 €	
Caution	500 €	800 €			800 €	800 €
Restaurant Scolaire (50 places)	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Salle et Vestiaire	95 €	Non	50 €	Non	Non	Non
Journée supplémentaire	48 €	Non	25 €	Non	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	52 €	Non	-	Non	Non	Non
Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible						
Cuisine	41 €	Non	41 €	Non	Non	Non
Couvert par personne	0.65 €	Non	-	Non	Non	Non
Caution	200 €	-		-	-	-

CALENDRIER DES FETES 2004

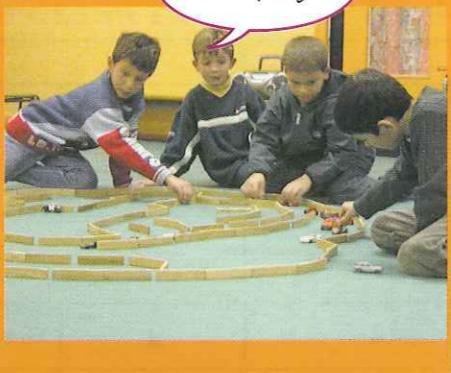
JANVIER				JUIN			
10	Janvier	Les Vœux du Maire		11	Juin	Gala Danse	Familles Rurales
		Remise prix fleurissement		17	Juin	Cinéma	Familles Rurales
16	Janvier	Cinéma	Familles Rurales	19	Juin	Fête des écoles	Amicale Laïque Ecole
31	Janvier	Théâtre	Familles Rurales				
FEVRIER				JUILLET			
1	Février	Galette des sports	USSOB	4	Juillet	Jeux Intervillages	Communauté de Communes
6	Février	Cinéma	Familles Rurales	14	Juillet	Bric à Brac	AFA
7	Février	Choucroute	USSOB	26	Juillet	CLSH	Familles Rurales
14	Février	Loto	AFA	au 13	août		
28	Février	Soirée crêpes	Amicale Laïque Ecole				
MARS				SEPTEMBRE			
21	Mars	Thé dansant	Ainés Ruraux	17	Septembre	Cinéma	Familles Rurales
26	Mars	Cinéma	Familles Rurales	19	Septembre	Randonnée	AFA + FR + Amicale + Karting du belinois.
26 & 27	Mars	Bourse Puériculture	Familles Rurales				
AVRIL				OCTOBRE			
3	Avril	Couscous	BUC	1 & 2	Octobre	Bourse Puériculture	Familles Rurales
18	Avril	Loto	Ainés Ruraux	9	Octobre	Repas des adhérents	Ainés Ruraux
23	Avril	Cinéma	Familles Rurales	16	Octobre	Loto	Amicale Laïque Ecole
24	Avril	Soirée dansante	Amicale Laïque Ecole	22	Octobre	Cinéma	Familles Rurales
23	Octobre	Soirée dansante	AFA				
MAI				NOVEMBRE			
8	Mai	Tournoi de Foot	USSOB	20	Novembre	Couscous	Amicale des Chasseurs
9	Mai	Repas des Ainés	CCAS	26	Novembre	Cinéma	Familles Rurales
15	Mai	Concours de Pétanque	Amicale Laïque Ecole				
27	Mai	Cinéma	Familles Rurales				
DECEMBRE							
3	Décembre					Téléthon - Marche de Nuit	Commune
10	Décembre					Cinéma	Familles Rurales
18	Décembre					Fête de Noël	Amicale de l'école

Nos ainés lors du repas annuel :

M. ROUSSEAU Fernand
M^{me} PASQUIER Antoinette

Meilleurs vœux pour 2004





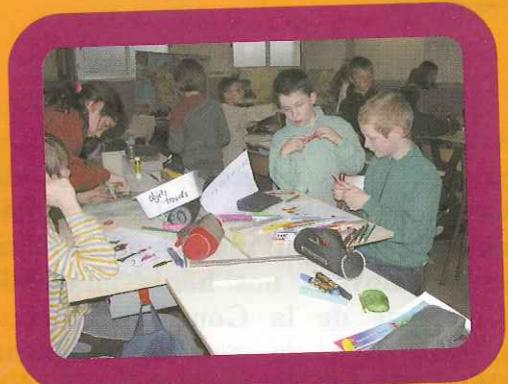
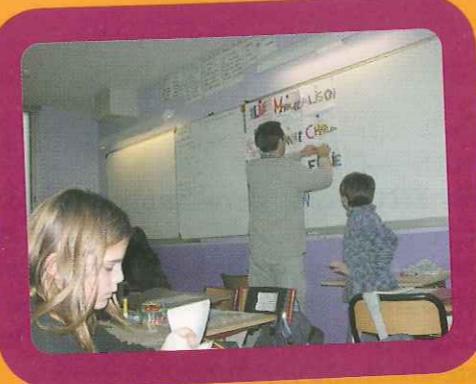
Clin d'oeil Périscolaire

Valérie Garnier
Laure Métayer



Les activités Dance, Gym et Aérobic, permettent aux enfants : d'exercer une activité physique d'expression corporelle (gestion de l'espace, découverte de son corps associés à la Musique) et de se retrouver en dehors du cadre scolaire. Ces activités "Musicales" attirent principalement les filles que nous mettons par tranche d'âge. Elles peuvent se dérouler, et laisser parler leur gestuelle sur des Musiques de leur choix. La préparation d'un petit spectacle de fin d'année les motive encore plus dans leur recherche chorégraphique.

Stéphanie



Les enfants de cycle 3 (CE2 - CM1 - CM2) ont pris un réel plaisir à travailler sur la couverture du bulletin Municipal. Chacun a donc recherché une façon originale de dessiner son prénom : travail sur les formes les couleurs et les matières.

L'alphabet en a vu de toutes les couleurs.

Modelées, ciselées, transformées par les mains imaginatives des enfants, les lettres se sont pliées aux exigences de leur propriétaire.

Michel Beuvier



J. Dorizon :
C'est un plaisir de s'occuper de jeunes enfants

S. Jacquet :
Dans le sport l'écoute est très importante

L. Chevereau :
La récompense vient par le travail

G. Galbrun :
Prendre du plaisir à leur âge est l'essentiel

C. Landais :
Le fair play, c'est le respect de l'arbitre et des adversaires.





LOUP-Y-ES TU ? (1748-1751)

Avertissement aux lecteurs : suite de l'histoire des loups du Belinois, commencée dans le bulletin municipal de l'an 2000. Nous retrouvons nos héros imaginaires à la métairie de la Gourdinierie, chez l'HENRY, qui reçoit le nouveau seigneur de l'AULNAY, ROTTIER DE MADRELLES

XXIV UNE FAIM DE LOUP

1748 L'HENRY la goule ouverte sur son chicot unique, se contenta de murmurer : « Comme le temps passe ! ... » Déjà la chanson de Colette, annonçait le retour des vendangeurs, suivant la charte (*) chargée de cuveaux débordant de grappes blondes.

Monsieur de MADRELLE fit remarqué qu'il avait parmi la joyeuse bande beaucoup de visages qu'il ne reconnaissait pas « *Y sont pas de la paroisse, ni tous du comté, mais il faut ben s'entr'aider dit l'HENRY, depuis que le prix de la laine s'est envolé et que le coton est à la mode, beaucoup de métiers de tisserands se sont arrêtés dans nos campagnes comme au Mans et il faut bien que les tisserands sans travail puissent faire manger leurs coqueaux (*) et leurs pioles (*) !* »

« *C'est vrai* reconnu le seigneur de l'AULNAY, Monsieur de la FORBONNAY nous a fait savoir, qu'il faudrait arrêter plus de la moitié des métiers à étamine (*) dans les cinq ans qui viennent. Quant à la laine dégraissée, elle est passée de 32 sols par livre en 1737 à près de 70 aujourd'hui ».

« *C'est facheux ajouta l'abbé FROGER, de voir que le goût de la Cour fait la mode et que les toiles de coton imprimées indiennes (*) arrivent jusque dans nos campagnes sur les épaules de nos filles, jetant dans la misère nos meilleurs ouvriers tisserands !* » La COLETTE de la Gourdinierie, les deux mains tordant son devantier (*), fit un semblant de révérence pour inviter les deux visiteurs de marque à fêter la fin des vendanges. Elle ne du pas les prier longuement ...

Dans la grange, la longue table sur tréteaux est éclairée par le soleil couchant et l'on commence à allumer les diables de résine (*) et à les pincer dans les oribaniers (*). L'Assemblée est joyeuse. Des draps servent de nappes et leur longueur a vue d'œil permet de savoir le niveau d'aisance de la maison. Le seigneur et le curé FROGER, l'HENRY et le HUBERT sont déjà assis aux places du Haut-bout, désignées par les quatre assiettes en étain et les couverts complets : cuillères et fourchettes du même métal. Les autres devront se contenter d'écuisses de terre cuite et de cuillères en bois, les couteaux seront tirés des poches. Ce soir avec toutes ces civilités, les rillons avaient cuit bien trop longtemps et la chair se détachait des os, ça n'avait vraiment pas d'allure ! Aussi COLETE, fine mouche et cuisinière avisée, décida de piler la chair avec une fourchette (la belle invention !) et c'est une bouillie de viande qu'elle servit avec des truffes (*) parfumées revenues dans du saindoux. C'était excellent ! Les convives en redemandèrent et Monsieur de MADRELLE voulut savoir le nom de ce fameux plat. La COLETTE embarrassée mais franche se décida de dire la vérité sur les rillons trop cuits. - « *A vrai dire, Not'Mossieu, ça aurait du être des rill...* »

Mais elle ne pu terminer sa phrase, un hurlement lugubre parcouru la LONGUE-LANDE et un autre répondit du coté des bois de l'EPINE. Un frisson passa sur le silence soudain de l'assistance et chacun se signa. Monsieur de MADRELLE se

CHARTE : Charrette

COQUEAUX : Nom familier pour les garçons
PIOLES : Nom familier pour les filles

ETAMINE : Etoffe de laine fabriquée dans le Maine et exportée sous le nom de « Verones » du nom de son inventeur « Veron de la Forbonnais » (1722-60)

INDIENNE : Toile de coton imprimée, interdite en France de 1688 à 1750. Connue aussi sous le nom de « Siamoise ».

DEVANTIER : Tablier

DIABLE DE RESINE : Chandelle de résine de pin, dite « ORIBUS »
ORIBANIER : support métallique à pince de l'Oribus

TRUFFES : nom familier de la pomme de terre

et le curé FROGER personnages historiques bien connus. Toutes ressemblances avec des personnages vivants ou ayant existé ne pourraient être que fortuites pour les personnages de fiction, mais le contexte historique reste aisément vérifiable.

GENERALITE : syn. d'intendance au XVIII^e Circonscription financière répartissant l'impôt.

BROC à LOUPS : forte fourche forgée à deux dents (fourche à épines pour four à pain).

leva et affirma haut et fort, qu'il allait prendre en charge les frais des battues de louveterie et demander des appuis en hommes armés à la généralité du Mans (*) et à part pour l'assistance rapprochée, il rajouta que tant que des gens comme l'infame seigneur de PONTHIBAULT, la crapule de CORBIN, refuserait de défricher ou seulement de percer ses landes, les loups et autres bêtes malfaisantes trouveraient refuge dans sa tanière de la BEAUSSONIERE !

Le seigneur de l'AULNAY connaissait bien la sinistre famille. C'est lui qui quelques années après l'arrestation de la mère dit CORBIN : Dame FRANCOISE-CHARLOTTE de TRAGIN, racheta son manoir de la COUR d'YVRE. La charmante Dame de 1719, y faisait battre de la fausse monnaie par ses gens et son moulin à papier du FESSARD, lui donnait la matière première pour contrefaire les papiers monnaies de cet aventurier de Mr. LAW ! Monsieur de MADRELLE fit allumer les lanternes et demanda à l'HENRY de lui confier une escorte de quatre hommes, armés de brocs à loups (*) qui pourraient s'ils le souhaitaient dormir au château. L'HUBERT prit la tête de la troupe, et chacun parti se coucher en frissonnant à l'idée que les loups rodaien dans la paroisse.

Dans la maison apaisée, aux volets et portes barrés, COLETE ramassait à la cuillère de bois, les restes et ses rillons ratés. Elle les tassa dans une petite terrine et les couvrit d'une bonne couche de saindoux fondu, avant de les ranger au frais dans le placard du mur. Ce n'est que le lendemain que le HENRY sortit le pot pour la collation du matin. La bouillie de viande refroidie et rafermie, fut étalée sur une tranche de pain rotie à la braise et le maître de la GOURDINIERE dégusta avec délice la première beurrée de rilles de l'humanité. Avec son goût habituel de la facétie et pour que ça rime avec COLETTE, il baptisa d'un verre de vin blanc de CHATEAU-l'HERMITAGE le nouveau plat : les RILLETTES A COLETTE !

XXV – A PAS DE LOUP

1749 – Comme il le souhaitait et avec l'appui de ses amis, ELEONOR FROGER devint curé de MAYET et commença la rédaction de son ouvrage de vulgarisation morale et technique ayant pour titre : « INSTRUCTION de MORALE, d'AGRICULTURE et d'ECONOMIE par un laboureur à son FILS ». Le livre terminé en 1760 ne pourra faute d'aides du roi, être publié que neuf ans plus tard. Les habitants de la paroisse de SAINT-OUEN bénissent le tout-puissant de les avoir dotés d'un seigneur tel que le sire ROTTIER de MADRELLE.

En 1750, la grosse partie des travaux d'irrigation et de drainage du bassin des ruisseaux de l'HOPITAU, de COURILLON et du LEARD sont terminés. Le ruisseau du CORMEU et celui de la POISSONNIERE se rejoignent dans celui de la CHOUANNE canalisée. Le ruisseau de la FUYE qui allait faire ses méandres dans les mouillants des BRINSANDIERES, est canalisé au long du grand chemin du LUDE, pour rejoindre la CHOUANNE en amont de l'arche de pierres en cours d'achèvement

Mais pour que le système fonctionne, il faut gérer l'aval. Un gros chantier de charité employant les chômeurs de PONTLIEUE et du MANS, mais aussi les populations mouvantes de boelleux (*) et autres céranciers (*) et landions (*), creusent en ligne droite le canal de la LUNEROTTE.

L'ensemble des eaux maîtrisées et hiérarchisées, vont être baptisées dans le vocabulaire « hydrologiste » de Monsieur de MADRELLE : Bassin des FILIERES (de FILAINS, FILIOLES : canaux d'irrigations hiérarchisés). Ces eaux vont aller se jeter dans le RHONNE pour gagner la rivière de SARTHE. Avec l'hiver, les loups sont de retour et l'intendant de MAGNANVILLE décrète la participation obliga-



toire du peuple aux battues de louveterie sur réquisition. Toute personne de plus de quinze ans qui tentera de s'y soustraire sera condamnée à dix livres d'amende plus les frais, ce qui pouvait conduire à une charge de plus de cinquante livres, impossible à payer pour le pauvre monde.

Les battues sont harassantes, les bêtes insaisissables. On dit même que certaines sont diaboliques, et qu'elles se transforment en femmes quant les mâtins sont dessus. Plusieurs disent avoir vu de ces femmes en sueur et à bout de souffle, les vêtements déchirés et qu'il fallait arracher aux crocs de chiens de guerre. Des femmes que personne ne connaissait ici, certaines avaient l'écume à la bouche ! Bien souvent, les pauvres filles terrorisées sont ramassées pour interrogatoire par les sergents. Le soufre du diable et des sorcières est à fleur de peur et les brodequins de la question (*) ne sont pas loin. Monsieur le Maréchal, Comte de MAILLY, fait bénir des balles par son chapelain, curé contesté de CHATEAU-L'HERMITAGE au cas où ... ! La rumeur fait courir le bruit que les balles au nombre de trois, sont fondues et moulées dans l'argent d'un vase sacré ancien. La peur rôde, souvent au bois, les hommes doivent faire face aux bêtes, pour protéger les enfants allant à la ramille, les bêtes aiment en particulier les filles ! On parle de loups énormes, là-dessus le HENRY a son idée : « *ce sont des loups terriblement mâtinés, des batards de chiens de guerre ! De ces dogues que les maudites compagnies franches du Marquis de la BOULAYE au temps de la Fronde, ont lâchés dans la nature il y a cent ans, quant elles ont été dissoutes, et qui sont venus couvrir des louves. Des bêtes pires que des démons !* »

XXVI LE LOUP DANS LA BERGERIE

BALET : Porche de bois d'une église (auvent), hutte de bucheron.

FAUX-SAULNIER : Contrebandier faisant le trafic du sel en pays de gabelle. Dans le Maine pays de grande gabelle, le sel coûte 13 sous la livre.

FRANCHE-GABELLE : Pays exempté de l'impôt sur le sel (gabelle). En Bretagne le sel coûte 2 Liards la livre, 27 fois moins cher que dans le Maine !

BLE D'INDE : ou « Turquie » nom du maïs introduit en 1700.

GORINS : Pores

NOUVEAU FOUR : Abolition de l'obligation de cuire son pain dans le four seigneurial (Banal) à St Ouen en 1746.

PATON : morceau de pâte à pain ensemencée de levure.

QUESTION : TORTURE

qu'elle constata que le lait avait tourné et s'était figé en caillebotte emprisonnant la corbeille. Elle la retira et la laissa s'égoutter dans un plat creux. Vient à passer par là, une des fille de la maison, la MARIE-LAURETTE, accusée d'être bouineuse par les jaloux et qui pourtant n'avait pas les pieds dans le même sabot. Elle gouta au caillé qu'elle trouva fade et décida de l'améliorer en y ajoutant des herbes : aux et persils, ainsi qu'un petit verre de goutte avec du sel fin afin de jouer un bon tour à son goulu de père. Quand l'HENRY gouta à la mixture, il ne put s'empêcher de bramer : « *Ca, c'est terriblement un coup de BOUINE !* » et le nom est resté. Depuis on a amélioré la recette, en y rapant un vieux fromage de bique bien sec, mais y n'empêche que la recette vient de là ! Avec les sous, les sols et même les livres, du lait, du beurre, des rillettes, du blé d'Inde, des truffes et du chanvre, on décida de se mettre au goût du jour. Les gens de la GOURDINIERE, changèrent les gros rideaux verts du lit, pour des tentures d'Indienne. On completa la vaisselle d'étain, pour que tout le monde en eut, ainsi que des verres pour remplacer les godets de bois ou de terre. Des vêtements de futaine et de droguet, et une robe de cotonnade à rayures rouges, vinrent se ranger dans l'armoire commandée à ROBERT le huchier du village pour remplacer le coffre. Enfin, l'achat le plus important arriva à la métairie tout seul, en marchant sur ses quatre pattes, le HENRY en avait les larmes aux yeux. En cette année 1750, la GOURDINIERE avait troqué deux de ses quatre bœufs et plus dix livres sonnantes contre un cheval !

EUCOLOGUE : (du grc Eukhé : prière et logos) nom savant du livre de messe (paroissien ou missel) cachant ici un pamphlet contre le clergé.

FABRICIENS : Membres de la Fabrique : Conseil de gestion des biens paroissiaux.

ST MAMERT : (11 mai) évêque de Vienne au V^eS.a institué les rogations.

Premier des 3 saints de glace.

CHAINTRE : ou cheintre, bande de terre au bout des sillons ou tournent les attelages.

BOURREES : fagots, Coiffer ou parer une bourrée = la façonner à la serpe

BLANC D'ARBRE : sans arbre (coupe à blanc)

CHEMIN FERRE : chemin empierré. A l'origine par des déchets de laitier de forge

PONTS ET CHAUSSEES : Corps ingénieurs créé en 1747;

4 LIVRES LE MINOT : 1 livre = 20 sous ou sous = 80 liards = 240 deniers

1 Minot = ¼ de setier = ½ mine = 3 Boisseaux = 39 Litres

Cet hiver là, les veillées furent chaleureuses. On y raconta des contes et des histoires en filant la laine et en teillant le chanvre, même que certains petits livres bleus, « **EUCOLOGUE PATRIOTIQUE DU DIOCESE** (*) ou « **L'ALMANACH de MATHIEU LEONSBERG** », prohibés pour leurs idées par Monseigneur l'Évêque du MANS. La fin de soirée était parfois consacrée à des échanges sur les idées nouvelles, sur les nouveautés du temps, mais elle se terminait rituellement par une évocation des loups, meneux et garous.

1751 – Depuis juin, il pleut et pourtant la procession des Rogations a été conduite avec zèle par le grand MICHEL, maître des Fabriciens (*) de la paroisse et suivie avec dévotion par toutes les ouailles de reposoirs en reposoirs au départ de l'église vers CHAMPROND, de là aux TUFFIERES par le LEARD, puis retour par B'LIN, l'AULNAY, la POISSONNIERE pour finir au haut de la butte Saint MAMERT. Les paysans faute de pouvoir moissonner, coupent et fagottent en feuilles les bois aoutés des haies et des chaintres (*). Les branches encore feuillues sont abattues et laissées en broutis aux chèvres, avant d'être liées en boursées (*) et coiffées. Puis elles sont conduites en ville. Le pays du MANS est blanc d'arbre (*) ou de buisson et les boursages achètent des fagots de haie à prix d'argent, même le bois vert trouve preneur. Le gros bois monte au MANS par la rivière, mais doit s'arrêter au port d'ARNAGE pour être chartré en ville par le chemin ferré (*). Déjà l'on parle de creuser un canal, mais tous ici pensent que les corvées royales sont suffisantes pour le pavé, sans y ajouter les chemins d'eau de ces beaux messieurs des Ponts et Chaussées(*) .

Avec toute cette eau, la famille de notre Monsieur aura été bénie pour la naissance d'un second garçon : JOSEPH-AUGUSTIN-EMMANUEL ROTTIER de MADRELLE. Cette arrivée, neuf ans après le premier : MARIN-LOUIS, donna l'occasion à l'HENRY d'affirmer en riant que : « *Not' Bon Mossieu est un homme de reflexion, j'veux l'ai toujours dit !* » Après dix belles années de vaches grasses ce fut dur de ne commencer les moissons qu'à la St Laurent (10 août) dans des céréales versées et boueuses, avec des grains moisis, pour ne les terminer qu'à la Ste Elisabeth (17 novembre). Peu de froment et pas de vin, le prix du seigle flambe et passe de neuf sous à quatre livres le minot (*).

(à suivre ...)

Jean-Claude DESPREZ

ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION

Hôtel Communautaire, 1 rue Sainte Anne
72220 ÉCOMMEOY
Tél. : 02.43.42.68.761 fax : 02.43.42.65.49
e-mail : erefecommoy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h15

L'Espace Rural Emploi Formation vous propose au travers de son centre de ressources

► Les offres d'emploi actualisées quotidiennement

l'offre locale de formation formalisée par des outils d'information (banques de données, documents périodiques d'information sur l'offre de formation...) ordinateur en libre accès pour accéder aux serveurs emplois formations une aide à la recherche d'emploi une documentation généraliste des revues spécialisées et la presse quotidienne.

► Activités de l'Espace Rural Emploi Formation

Mission Locale : pour les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi ou de

ECOLE DE MUSIQUE

Le premier trimestre à l'école de musique vient de s'écouler avec un nombre d'élèves en constante augmentation. Cette année, l'école compte 270 élèves et 19 professeurs sur les deux lieux de cours : Écommoy et Laigné. Plusieurs raisons à ce record d'affluence : d'abord, une évolution de la démographie commence à se faire sentir dans nos communes, et puis la titularisation de nos enseignants a renforcé les notions de qualification et de disponibilité des professeurs. La notoriété suit. D'autre part, depuis 3 ans, l'école est devenue communautaire, aussi, tous les enfants des 9 communes peuvent pratiquer la musique dans les mêmes conditions. Enfin, la convention passée avec le Conseil Général a abouti à un vrai projet pédagogique qui a sans doute séduit de nombreux parents.



Depuis plusieurs années, le nombre d'enfants de St-Ouen qui suivent les cours de musique dispensés à l'école ne cesse d'augmenter : ils sont 22 cette année. Cette progression n'est certainement pas étrangère à un engagement cultuel de la commune de St-Ouen, qui nous reçoit toujours, pour nos concerts, dans les meilleures conditions. Les excellents rapports que nous entretenons avec l'école primaire nous ont permis, depuis quelques années, de monter plusieurs projets en commun :



le concert de chorales au printemps dernier fut un véritable succès, avec un public de 350 personnes.

A la suite de contacts fructueux avec les directeurs d'écoles primaires et maternelles de la communauté de communes (dont Michel BEUVIER et ses enseignants à St-Ouen), nous avons créer un poste d'enseignant titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI).

Il sera mis à la disposition des écoles qui le désirent pour des interventions régulières. L'école de St-Ouen va en bénéficier dès la rentrée de janvier 2004. Cette action de partenariat avec l'éducation nationale va permettre, dans quelques années, à tous les enfants de la communauté de communes d'avoir ou d'avoir eu une initiation musicale. Ce rôle social et de service public est une des missions de l'école de musique.

Directeur : Jean-François ROCHE

ÉCOLE DE MUSIQUE
de l'Orée de Bercé-Belinois
Communauté de Communes
20, route de Mayet
72220 ÉCOMMEOY
Tél. 02 43 42 10 13

IMPRESSION DE LA ROUMANIE ÉTÉ 2003

La Francophonie

Un rapport de l'ambassade de France à Bucarest estime que sur une population de 20 000 000 Roumains, 950 000 sont des francophones réels 3 000 000 des francophones occasionnels.

Les échanges commerciaux entre nos deux pays ont atteint un record de plus de 2,3 milliards d'euros. Les citoyens des états membres de l'Union Européenne peuvent désormais acquérir des terrains en Roumanie grâce à la signature de traités internationaux.

Après discussion sur le sujet du droit des citoyens relevant des minorités ethniques de pouvoir s'exprimer dans leur langue maternelle lors de comparutions devant la justice, l'accord a été introduit dans la nouvelle constitution.

Suite à l'adhésion de la Roumanie à l'OTAN, l'armée renoncera au service militaire obligatoire en 2007.

Les douaniers et inspecteurs de la garde financière qui recevaient des pots de vin devront les rembourser sur leurs propres biens. Ce préjudice créé à l'état étant considéré comme une mauvaise application des attributions qu'implique leur fonction.

Les échanges d'étudiants sont en constante évolution.

L'état roumain considère que le tourisme est une chance unique de relance en particulier pour le delta du Danube. Une relance économique de cette région ayant un impact positif sur les communautés de cette région.

La guerre euro-dollar met sans dessus-dessous les prix en Roumanie. La majoration importante des prix du carburant crée une augmentation de tous les produits car pratiquement



tous les commerçants doivent transporter les produits, donc une bonne raison d'augmentation.

Au cours de 6 premiers mois de l'année, l'usine Dacia de Pitesti a vendu 31 500 véhicules soit 14 % de plus qu'à la même période de 2002. La future Dacia à 5 000 € est attendue avec impatience.

Les Roumains s'inquiètent des restrictions que peut leur apporter l'entrée dans l'Europe, en particulier les animaux tués chez l'habitant, la tradition « le porc sacrifié à Noël et à Pâques ».

Le réseau routier s'améliore ; il est dans l'ensemble adapté à la circulation ; on ne rencontre plus sur l'autoroute des véhicules lents (vélo, chevaux ni d'animaux de retour de pâturage, mouton ...)

Les résultats des cures roumaines interrogent les scientifiques européens (en particulier sur la Mer Noire).

Le Président Iliescu affirme « Nous sommes la vieille Europe » à l'occasion du lancement de son livre « Intégration et globalisation,

la vision roumaine ». Il souligne que l'ensemble de l'Europe a bénéficié du lancement dans la grande aventure de la société industrielle, alors que la Roumanie était sous domination étrangère. Le Président insiste sur le fait que la nouvelle et l'ancienne Europe représente une question toute relative.

Lors de notre passage au village de STANCA :

Accueil toujours agréable permettant de garder le contact entre STANCA et ST-OUEEN-en-BELIN.

L'école se maintient avec cette année 39 élèves.

- un radiateur d'appoint pour la classe primaire - des bottes pour tous (achetées chez un grossiste et même cette année payées partiellement en euros) des vêtements chauds et imperméables. Aide aux plus démunis (le chômage est en extension importante). - Vêtements et chaussures.

Je profite de cet article pour vous remercier de votre aide.

Simonne Goualard

FAMILLES RURALES

L'accueil périscolaire

offre la possibilité d'accueillir les enfants avant et après l'école du lundi au vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 jusqu'à 18h30.

Le matin afin de respecter le rythme de vie et pour faciliter la séparation avec les parents, l'équipe d'animation propose d'accompagner le jeune enfant pour une transition harmonieuse entre le milieu familial et l'école. L'enfant peut donc partager le p'tit déjeuner ainsi que des activités éducatives qui lui permettront de s'épanouir. L'accueil périscolaire est un lieu d'échange collectif et de détente. L'animation aura pour objectif, au travers des différentes activités éducatives telles que la création manuelle, le jeu, la musique ou la lecture, de transmettre aux enfants du plaisir.



- vie en collectivité
 - gestion des repas, des veillées
 - activités équestres, VTT et ballade nature, s'est clôturée par un spectacle de **théâtre équestre** présenté par les pré-ados à leurs parents.
- La qualité de leur prestation a recueilli de nombreux applaudissements.



Le centre de loisirs

Les enfants de 4 à 12 ans ont été accueillis à l'école de St-Biez-en-Belin du 28 juillet au 14 août.

2 mini-séjours :

- Aux Mésangères à Mezeray ; l'équipe d'animation a su profiter des moyens mis à disposition par le centre d'accueil. La cavalerie des Mésangères a su offrir aux enfants des vacances animées et variées.

- Pour répondre au projet de développement du secteur pré-ado, la semaine du 28 juillet au 1^{er} août a été réservée à l'accueil des 10-14 ans. Cette semaine riche en découverte :

Les activités Sports et Loisirs ont lieu pendant les périodes scolaires. Cette année, nous avons deux nouveaux visages :

- David Papin pour la gym douce
- Stéphanie Pottier pour l'aérobic, Gym adultes et ados, la danse (fitness enfant), la baby-gym.
- Tous les lundis de 10h45 à 11h45, la gym douce, elle est

Cinéma

Commission culturelle

Ballad'Image, c'est l'accès à un film récent chaque mois, en toute convivialité, en famille ou entre amis, et tout cela près de chez vous. Après Harry Potter 2, Taxi 3, Père et Fils, Tais-toi, ce sera peut-être au tour de Michel Vaillant et Harry Potter 3 de venir à St-Ouen-en-Belin pour vous.

► Prix 3,40 € pour les adhérents Familles Rurales

► 4,60 € pour les non adhérents Familles Rurales.

L'animation avec **Ballad'Image**, ce sont 2 ou 3 projets :

1 – La découverte des coulisses du cinéma, en faveur des élèves de CM 1 et CM 2 des écoles de St-Biez-en-Belin, avec la projection d'un film et les explications de l'appareillage.

2 – Avec la collaboration du cercle des aînés ruraux de la commune, il est proposé un film accompagné d'une exposition photos sur un thème précis. (en 2003, « le bicard » + l'agriculture de 1920 à nos jours en photos).

3 – L'animation du 31 octobre : une année sur 2 un film projeté. Cette année, une quinzaine de parents bénévoles, ont animé les différents ateliers (dessins, masques, maquillage, jeux ...), et ont préparé les 93 enfants présents au défilé dans St-Ouen-en-Belin. Un peu de pluie, mais bien plus de bonne humeur pour un après-midi entre copains et copines. Encore merci aux parents présents pour leur aide.

Le Théâtre

se joue à la salle de l'Audonienne une seule fois dans l'année et c'est le **31 janvier 2004 à 20h30** ; alors réservez dès maintenant vos places pour la première représentation de la troupe ART'ycole « Fred » Écommoy.

Bourse de puériculture

Une bourse est proposée au printemps et à l'automne. En octobre dernier, 28 déposants pour 346 articles et 29 acheteurs pour 87 articles vendus. Grâce au dynamisme des bénévoles, la bourse de puériculture continue à répondre aux besoins des familles. Prochain rendez-vous au printemps, les 26 et 27 mars 2004.

Soutien à domicile

Outre les animations sportives, culturelles déjà citées, Familles Rurales propose également un service d'interventions plus social : le Soutien à Domicile. Les particuliers peuvent bénéficier de services :

- **Prestataire** : une aide à domicile peut intervenir auprès des personnes retraitées, handicapées, malades ou sorties d'hospitalisation dans les actes de la vie quotidienne (toilette, repas, courses, ménage, aide aux déplacements). Suivant l'état de santé et les ressources, une aide financière est possible, soit des caisses de retraite, aide sociale ou mutuelle.

- **Mandataire** : une employée familiale est mise à disposition de la personne qui a besoin pour assurer l'entretien de l'habitat, le repassage, etc. Ce service donne droit à des réductions fiscales.

Pour toutes informations, vous pouvez appeler l'agent d'accueil

Familles Rurales

à Écommoy

au **02 43 42 31 55**

ou localement :

- Solange Vaupré : **02 43 87 45 97**

- Maguy Bonnin : **02 43 87 46 40**

LE CLIC CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Le CLIC Sud-Est est un lieu d'accueil, d'écoute ; il met à disposition les informations, les moyens et propose aux personnes âgées ou à leur entourage un maintien à domicile en toute sécurité. Ce service est entièrement gratuit et complémentaire aux services qui existent déjà sur le secteur. Mme GODART, coordinatrice, reçoit sur rendez-vous en Centre Médical du Grand-Lucé et se déplace à domicile.

Une permanence est assurée à l'Hotel Communautaire

le 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 15h30.

Tél. 02 43 47 02 20

Le secteur d'intervention est établi sur 3 communautés de Communes :

La Communauté de Communes de Lucé

La Communauté de Communes

de l'Orée Bercé-Belinois

La Commune de Communes du sud-Est Manceau

La Commune de Ruaudin

Nous assurons la confidentialité des informations transmises. Elles seront utilisées pour établir des données statistiques en préservant l'anonymat.

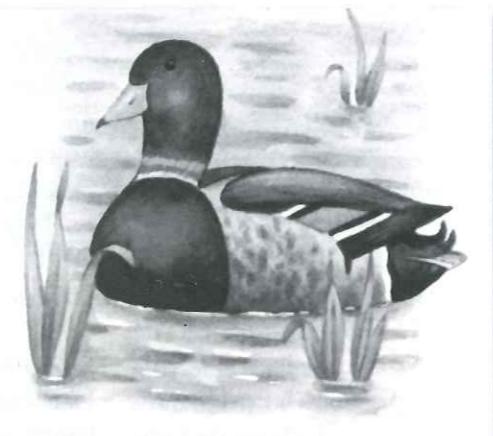
**A.C.B.**

Président : Maillard Hubert
 Vice Président : Trouillard Pascal
 Trésorier : Vaupré Bernard
 Vice Trésorier : Fouassier Frédéric
 Secrétaire : Launay Dominique
 Membres : André Maurice,
 Pousse Alain, Fournier
 Didier, Ragueneau
 Jean-Marc, Ragueneau Denis.

Les palmipèdes

Le canard chipeau : Canard de surface pesant 800g, le chipeau vit en eau douce. Il niche en petit nombre dans notre pays, pond 10 œufs couvés pendant 26 jours.

Le canard colvert : Le plus courant il pèse environ 1 kg. Il vit en eau douce, nicheur dans toutes les zones humides de France, le colvert fait une, parfois deux couvées d'une douzaine d'œufs qui éclosent après 26 à 29 jours.

**A.F.A. (ANIMATIONS FESTIVITÉS AUDONIENNES)**

Bonne Année à tous
 Amusez vous sagement
 Profitez de votre jeunesse
 La vie est dure trop souvent
 Amusez vous bien sagement
 Soyez remplis de gentillesse
 Venez nous rejoindre !!!

Merci à tous les Audoniens qui participent à nos diverses activités. Pour 2003 celles-ci ont été satisfaisantes.

Et nous projetons pour l'année 2004

Loto 14 février 2004
Bric à brac 14 juillet 2004
Marche 19 septembre 2004

Renouvelant cette année cette activité en association avec l'amicale de l'école Claire Fontaine, le Karting, et les Familles Rurales, expérience qui fut très agréable en 2003.

Soirée Marmite 23 octobre 2004

Bancs, chaises et tables ainsi que le Barnum sont toujours à votre disposition.

**Pour tout renseignement**

Tél M^{me} Courret Nicole 02 43 87 44 36
 M. Marcel Jean Marie 02 43 87 45 55

Nous remercions M. le Maire et le conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous allouent. A ce jour notre nouveau bureau n'a pas été réélu.

Venez nous y rejoindre

Merci l'A. F. A

CERCLE DES RETRAITÉS

C'est dans la bonne humeur que bon nombre de nos adhérents se rassemblent tous les quinze jours.



Jeux de cartes, Triominos, Uno, Scrabble nous décontractent tous. Les rires nous en font preuve.

Nous attendons que des retraités et pré-retraités nous rejoignent.

Etre aîné rural c'est agir pour le bien de tous, être à l'écoute des autres, s'ouvrir à la modernité, aider les plus fragiles.



Quelques voyages d'un jour, rencontres familiales, voyages de 8 jours et repas en commun sont appréciés de notre cercle.

Nous remercions M. le Maire et le conseil municipal pour la subvention qu'ils nous allouent.

Quelques personnes de notre club nous ont définitivement quittés. Nous nous associons à la douleur de leurs familles.

Le bureau formule des souhaits très sincères pour l'année 2004.

Vous êtes tous invités à notre assemblée générale le 7 janvier 2004.

Les retraités.

« L'AMICALE LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CLAIRE FONTAINE »

Un nouveau bureau a été élu lors de son assemblée générale le 10 octobre 2003 :

Président d'honneur M. PANNIER Olivier
 Membres de droit : M^{me} FACCA Julia
 Les instituteurs : M. BEUVIER Michel,
 M^{me} Evrard Sylvie, M^{me} BOURDAIS Magali,
 M^{me} FRETIGNÉ Edwige, M^{me} SIMON Marjorie,
 M. Morin Olivier.

Présidente : M^{me} BULTEAU Evelyne
 Trésorière : M^{me} TRANCHARD Florence
 Trésorier adjoint : M. PETROP Laurent

Secrétaire : M CAILLIAU Yoann
 Secrétaire adjointe : M^{me} CAILLIAU Sabrina
 M^{me} ROCHERON

et les membres élus : M^{me} FLEURAT Claudine,
 M. BROSSARD, MANCEAU, THEVENOT,
 GEORGES, TROUILLARD.



du annuler notre soirée crêpes et le repas dansant, par manque de participants, la journée pétanque ne fut guère mieux avec le froid et la pluie, et peu de fréquentation. Nous avons terminé notre année avec une fête de l'école, réussie, de nombreux parents bénévoles nous ont aidé, du vendredi au samedi soir dans la préparation et le rangement, et cette belle journée s'est achevée par un repas très convivial.

Nous souhaiterions que l'année 2004 voit un renouveau de l'Amicale.

Parents et amis de l'école, pensez que nous organisons toutes ces fêtes pour vos enfants et que l'Association est heureuse d'accueillir toujours de nouveaux parents.

Renseignements au 02 43 87 42 37 ou auprès des instituteurs.





FOOTBALL

Ce bulletin est l'occasion de vous faire découvrir notre association. Une association entièrement tournée vers les jeunes que se soient les enfants à l'école de foot ou les jeunes dans les équipes seniors.



Aujourd'hui nous avons 2 équipes seniors :

- équipe 1 évolue en Promotion 1^{er}
- équipe 2 évolue en 3^{ème} division

Malheureusement cette année nous n'avons plus d'équipe féminine mais nous sommes prêts à accueillir de nouvelles et jeunes joueuses pour relancer cette équipe.

Nous avons comme projet de mettre en place une équipe de vétérans, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec nous.

Pour les jeunes, le dynamisme des 2 communes en terme d'accueil de nouveaux habitants se fait sentir au vu de l'augmentation du nombre de jeunes : en débutant, poussin, benjamin, les 13, 15, 18 ans sont en entente avec Moncé et Laigné - St Gervais notamment dans le cadre du BUC.

Pour les jeunes les entraînements sont le mercredi après-midi et les matchs le samedi.

Tous les ans, ils participent à des tournois en salle en hivers et à des tournois ou challenges au printemps.

Le 29 novembre 2003 les 13 ans de St Ouen - St Biez ont été retenus pour le Muc pour être ramasseurs de balles lors du match Le Mans - Montpellier.

Pour être plus concret, si vous voulez rejoindre notre association : que faire ?

Pour les enfants

Ils peuvent venir début septembre après la rentrée

JEUX INTERVILLAGES

Comme promis 2003 fut une bonne année pour les jeux inter villages.



Toute l'équipe a brillé en obtenant une splendide seconde place.



Lydia Marcel
Maire adjoint
Chargé de l'animation.

Bravo, merci à tous de votre bonne participation, rendez-vous le 4 juillet à Teloché

TENNIS

Les tarifs :

- de 11 ans	gratuit	15 €
1 adolescent	9 €	caution
1 adulte	34 €	23 €
1 couple	53 €	caution
2 adolescents de la même famille	caution	23 €

Les tarifs adolescents ont été réduits de moitié grâce à la mairie.



Quelques rappels :

Bien fermer le portail à clé après chaque utilisation
Se munir obligatoirement de son badge où la photo de l'utilisateur doit être dessus

Ne pas détériorer et respecter les installations et le matériel

Merci

Pour avoir de plus amples renseignements :

M^{me} Bulteau 02 3 87 42 37

ETAT-CIVIL

DECES 2003

MÉTERREAU Georges	25 décembre 2002
JARNY Henri	27 décembre 2002
DREUX Nicolas	17 janvier 2003
MARCEL Gishlaine	17 mars 2003
CARY Hervé	20 juin 2003
BESLEY Pierre	23 juin 2003
HUREAU Didier	12 juillet 2003
GUIMIER Gérard	27 août 2003
PASQUIER Emile	20 octobre 2003

MARIAGES

Valérie BLANCHARD et Éric CHAUVEAU	11 janvier
Laurence BLON et Bertrand DAUDÉ	28 juin
Katia BIZET et Gilbert PENARD	12 juillet
Eliane KERBINIBIN et Jean-Yves RICHARD	30 août
Christelle RENVOISÉ et Thierry DUPUY	19 Décembre

NAISSANCES 2003 (HORS COMMUNE)

Ethan DURAND	18 janvier 2003
Hugo PORON	22 février 2003
Henri LECOCQ	15 mars 2003
Cécile ALLARD	13 avril 2003
Christabel HARDY	14 avril 2003
Alicia DELEUZE	11 juin 2003
Lucile DENECHERE	15 juin 2003
Ketty DISSON	17 juin 2003
Emy LANCIEN	14 juillet 2003
Nolan LEPLAT	22 août 2003
Lilou DUPRÉ	28 août 2003
Noam PAPIN	13 octobre 2003
Louis ORGEVAL	31 octobre 2003
Eléna POUPIN	2 décembre 2003

NAISSANCE À SAINT OUEN EN BELIN

Noah CHEVALLIER 12 janvier 2003

Dominique et Roland GOBERT
Virginie et Mickaël PALATRE
Edwige FRÉTIGNÉ et Cyril VERDIER
Stéphanie LAINÉ et Maël LE CORFEC
Stéphanie GUÉRIN et Jérôme BOISSÉ
Séverine et Ludovic BENOIST
Tonia et Arnaud LE ROUX
André LIVET
Mélanie DESOMBRE et Thomas JOULAIN
Charlène FLEURY et Raphaël LIGER
Emilie HÉRISSON et Anthony ROUZIERE
Christelle RIMBOURG et Christophe AMBROIS
Laëtitia et Olivier LOUIS
Elfie et Yannick GOURDIN
Amélie FARCY et Yann REFOURD
Nelly et Jacques LOYER
Lucette et Albert TROUILLARD
Sylviane et Erik SURTOUR

NOUS AVONS ACCUEILLI EN 2003

Magali FOUQUERAY et Mickaël GRU
M. et M ^{me} Stéphane VANNIER
Lynda et Laurent CHEVEREAU
Marianne MAILLARD et Pascal ROBIN
Stéphane LAIR
Angélique LEBLANC et Johnny CROUVIZIER
Laurence ROUAULT et Olivier DENECHERE
Catherine et Philippe PEREIRA
Marie LABRETTE et Jérôme MONTEBRAN
M. et M ^{me} Serge GODIVIER
Claudia GUILLEMET et Philippe HAYE
Stéphanie et Stéphane EVRARD
Pierrette et Jean CARON
Anne FRIGOUT et Frédéric HERIN

Océane

MARION

NICOLAS

Marième

DAMIEN

SANDRA

JUSTINE

MARIUS



FLAIVE

LURIA

Alice

DYLIN

CHARLOT

Maman



ANTOINE

Marie

SARAH

CONSTANTIN

ALISON



VIOLETFE

Antoine

TEDDY

BARNABÉ

MARTIN



VINCENT